

**Compte rendu des délibérations
Séance du Conseil Municipal
18 décembre 2025**

Etaient présents :

M. Guy **SCHMITT**, Maire

M. Jean-Claude **REGIN**

Absents excusés :

MM. Jérôme **BARTH**, Roger **JACOB** et Alain **VON WIEDNER**

Absents non excusés :

Mme Charlotte **GANGLOFF**, Agnès **GOEFFT**, Dominique **KOBI** et Elodie **KLUGESHERZ**

MM. Rodney **BOBE**, Tanguy **KARTNER**, Michel **WILT**, Nicolas **WEBER** et Gabriel **ZERR**

Procurations :

M. Jérôme **BARTH** pour le compte de M. Guy **SCHMITT**

Conformément à la convocation du 8 décembre 2025, le Conseil Municipal de SOULTZ-LES-BAINS s'est réuni le vendredi 12 décembre 2025 à 20h00 en salle du Conseil Municipal.

Le Maire indiquait alors que le quorum n'étant pas atteint (5 membres présents pour 14 conseillers en exercice à ce jour), la réunion était annulée et reportée, avec le même ordre du jour, sans exigence de quorum à la date du jeudi 18 décembre 2025 à 10h00.

N° de la délibération	Intitulé	Approbation
DEL-PERM 9/2025	DELEGATION PERMANENTE DU MAIRE N° 9/2025	<i>Information</i>
N° 01/14/2025	DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE	<i>Unanimité</i>
N° 02/14/2025	APPROBATION DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE LA SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 NOVEMBRE 2025	<i>Unanimité</i>
N° 03/14/2025	MODIFICATION BUDGETAIRE N°1/2025 OPERATIONS DE FIN D'ANNEE BUDGET PRINCIPAL	<i>Unanimité</i>
N° 04/14/2025	FINANCES ET BUDGET AUTORISATION DE DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026 BUDGET PRINCIPAL	<i>Unanimité</i>
N° 05/14/2025	FINANCES ET BUDGET AUTORISATION DE DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026 BUDGET ANNEXE RESEAUX	<i>Unanimité</i>

N° 06/14/2025	TELETRANSMISSION DES ACTES SOUMIS AU CONTROLE DE LEGALITE <input type="checkbox"/> TRANSMISSION DES ACTES BUDGETAIRES DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) DE SOULTZ-LES-BAINS VIA LA DEMATERIALISATION DE LA COMMUNE DE SOULTZ-LES-BAINS ACCORD DU CONSEIL MUNICIPAL	<i>Unanimité</i>
N° 07/14/2025	ACQUISTION D'UN NOUVEAU TRACTEUR	<i>POUR : 2 CONTRE : 0 ABSTENTION : 1</i>
N° 08/14/2025	ADHESION A LA CONVENTION DE PARTICIPATION RISQUE SANTE DU CDG DU BAS-RHIN 2026 - 2031 PARTICIPATION EMPLOYEUR A LA PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE DES AGENTS	<i>Unanimité</i>
N° 09/14/2025	SUBVENTION POUR UNE CLASSE TRANSPLANTEE CLASSE TRANSPLANTEE DE L'ECOLE ELEMENTAIRE DE WOLXHEIM POUR UN ELEVE DE SOULTZ-LES-BAINS.	<i>Unanimité</i>
N° 10/14/2025	TOMBES N°5A6 CONCESSION PERPETUELLE DE 1989 AU NOM DE ANDRE LEON, TRANSFEREE AU NOM DE M. ET MME ANDRE BEUTEL ET TOMBES N°5A7 CONCESSION PERPETUELLE DE 1993 AU NOM DE ANDRE BEUTEL REAFFECATATION AUX AYANTS DROITS	<i>Unanimité</i>
N° 11/14/2025	ACQUISITION PAR ACTE ADMINISTRATIF D'UNE PARCELLE SECTION 4 N°9 LIEUDIT « HOLTZBRUNNEN » D'UNE CONTENANCE DE 641 CENTIARES QUOTE PART : 1/4 TERRAIN APPARTENANT AUX HERITIERS DE MONSIEUR CYRILLE ALBERT NONNENMACHER AU PROFIT DE LA COMMUNE DE SOULTZ-LES-BAINS	<i>Unanimité</i>

N° 12/14/2025	<p>ACTE ADMINISTRATIF - ACTE D'ACHAT ACQUISITION D'UNE PARCELLE</p> <p>SECTION 4 N°9 LIEUDIT « HOLTZBRUNNEN » D'UNE CONTENANCE DE 641 CENTIARES QUOTE PART : 1/4</p> <p>TERRAIN APPARTENANT AUX HERITIERS DE MONSIEUR CYRILLE ALBERT NONNENMACHER AU PROFIT DE LA COMMUNE DE SOULTZ- LES-BAINS</p> <p>HABILITATION SPECIFIQUE DE M. ALAIN VON WIEDNER, ADJOINT AU MAIRE POUR REPRESENTER LA COMMUNE DE SOULTZ-LES-BAINS ET POUR SIGNER L'ENSEMBLE DES PIECES DE L'ACTE ADMINISTRATIF</p>	<i>Unanimité</i>
N° 13/14/2025	<p>ACQUISITION PAR ACTE ADMINISTRATIF D'UNE PARCELLE</p> <p>SECTION 9 N°627 LIEUDIT « RUE DE LA CHAPELLE » D'UNE CONTENANCE DE 7 CENTIARES</p> <p>TERRAIN APPARTENANT A M. ET MME JEAN-MARIE VOGT AU PROFIT DE LA COMMUNE DE SOULTZ-LES-BAINS</p>	<i>Unanimité</i>
N° 14/14/2025	<p>ACTE ADMINISTRATIF - ACTE D'ACHAT ACQUISITION D'UNE PARCELLE</p> <p>SECTION 9 N°627 LIEUDIT « RUE DE LA CHAPELLE » D'UNE CONTENANCE DE 7 CENTIARES</p> <p>TERRAIN APPARTENANT A M. ET MME JEAN-MARIE VOGT AU PROFIT DE LA COMMUNE DE SOULTZ-LES-BAINS</p> <p>HABILITATION SPECIFIQUE DE M. ALAIN VON WIEDNER, ADJOINT AU MAIRE POUR REPRESENTER LA COMMUNE DE SOULTZ-LES-BAINS ET POUR SIGNER L'ENSEMBLE DES PIECES DE L'ACTE ADMINISTRATIF</p>	<i>Unanimité</i>

Soultz-les-Bains, le 18 décembre 2025

Le Maire



Guy SCHMITT